

Paris, le 1^{er} septembre 2017

N° de saisine : D2017-05974
(à rappeler dans toute correspondance)

Objet : Accord amiable de solution à votre litige

Monsieur,

Vous m'avez saisi en vue de résoudre amiablement le litige vous opposant au distributeur X. J'ai le plaisir de vous adresser l'accord amiable auquel nous sommes parvenus, à l'issue du processus de médiation.

Vous demandiez le déplacement d'une ligne électrique touchant la gouttière de votre maison.

À la suite de l'intervention de mes services, le distributeur X a reconnu que l'emplacement de cette ligne représentait un danger potentiel pour la sécurité des personnes et des biens.

Il s'est donc engagé à intervenir dans les plus brefs délais pour déplacer cette ligne et à vous verser un dédommagement de 100 euros TTC pour les désagréments subis.

J'estime équitable cette solution amiable et je vous recommande, ainsi qu'au distributeur X, d'en respecter les termes. Je considère donc que ce litige est résolu.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le médiateur national de l'énergie
Jean Gaubert

